

Saint-Sauveur-le-Vicomte. Une fermeture envisagée à l'école Jacqueline-Maignan

La municipalité se mobilise pour une classe

LORS du comité technique spécial départemental du 25 janvier, Sandrine Bodin, la directrice académique des services de l'Éducation nationale, a présenté les projets d'ouverture et de fermeture de classe pour la rentrée prochaine de septembre 2022.

Parmi les fermetures annoncées, une nouvelle classe de l'école primaire publique Jacqueline-Maignan de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Une baisse de la natalité

Suite cette annonce, la municipalité, par le biais de Thérèse Levoyer, adjoint chargé du scolaire, a décidé de faire le point. « Cela devient récurrent cette suppression de classe, l'école a déjà perdu une classe l'année dernière ainsi que le dispositif « Plus de maîtres que de classes » l'année précédente », souligne l'adjointe.

Il y a plusieurs semaines, le maire a envoyé un courrier à la directrice pour lui exprimer ses inquiétudes et celles de la commune en précisant qu'un nouveau lotissement aller voir le jour, ou que des éducateurs sportifs sont mis à disposition dans le groupe scolaire, soit 400 heures par an. Les élus ont rencontré par deux fois Jean-Michel Saglio, inspecteur de la circonscription de Cherbourg Est mais aucune réponse n'a pu être donnée.

« Nous reconnaissons la baisse d'effectif et de la natalité. Il y a une baisse de la démographie, chaque année, moins de naissances sont inscrites sur les livrets de la commune. En 2017, il y a eu 14 naissances, 13 en 2018, 21 en 2019 et 16 en 2020 ». En ce qui concerne le nombre d'élève rentrant en septembre, si tout va bien 140 enfants seront comptabilisés.

Appel

L'association de parents d'élèves lance un appel aux parents d'élèves de Saint-Sauveur-le-Vicomte mais aussi aux communes environnantes pour inscrire les futurs écoliers

nés en 2019 et en 2020, les inscriptions doivent se faire le plus rapidement auprès des services de la mairie.

J.-Y. P.



L'association des parents d'élèves lance un appel aux parents de Saint-Sauveur-le-Vicomte mais aussi aux communes environnantes pour inscrire les futurs écoliers nés en 2019 et en 2020.